



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

**Compte-rendu du Conseil d'Administration tenu le lundi 07 janvier 2019 de 18h30 à 21h40 au Foyer Municipal de Bagnols en Forêt.**

**Présents :** William Dumont (Président d'honneur), René Bouchard (Président), Emmanuel Devesa (secrétaire), Véronique Tapie (secrétaire-adjointe), Stéphane Thomine (trésorier), Rachel Antiochia (trésorière-adjointe), Yvanna Cravéro (administratrice), Marie-Jeanne Gagnaire (administratrice), Pierre Pimpaud (administrateur).

**Invitées :** Carole Cheval, Martine Pimpaud.

René Bouchard rappelle les points mis à l'ordre du jour et transmis par mél :

- Opération « Nous voulons des coquelicots » (dépistage glyphosate).
- Article VAR MATIN sur la réouverture des Lauriers.
- Réouverture des Lauriers. Premiers constats. Stratégie à mettre en œuvre.
- Redevance incitative.
- Redémarrage ECOPOLE.

Il demande si quelqu'un souhaite ajouter un sujet. Carole Cheval voudrait que l'on réfléchisse à la participation de l'ABI aux prochaines « marches pour le climat » qui seront organisées. Elle regrette que celle organisée le 8 décembre, à Saint Raphaël, n'ait pas permis de rendre visible la participation de notre association.

## **RASSEMBLEMENT « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »**

Martine et Pierre Pimpaud nous informent que le rassemblement prévu à Montauroux n'a pas eu le succès escompté car au même horaire étaient proposés les vœux du Maire du village.

Stef Thomine nous rappelle que le but de cette action est d'occuper l'espace public en organisant un rassemblement de citoyens, tous les premiers vendredis de chaque mois, à partir de 18h. La durée de ce mouvement est fixée à 2 ans.

Il précise que ce mouvement trouve son origine en Ariège. Des citoyens ont pris l'initiative de faire analyser leurs urines pour savoir si elles contenaient des pesticides. La réponse a été affirmative, à des taux différents, pour tous les participants. Ils ont souhaité étendre ce dépistage à d'autres régions de France afin de mener l'enquête sur une proportion plus importante et donc plus représentative de la diversité de la population française.

Stef Thomine nous informe qu'il conduit l'opération de dépistage sur tout le département du Var et qu'il cherche des personnes-relais capables de structurer des groupes de volontaires dans différents secteurs (Fréjus, Saint Tropez...). Chacun peut se connecter sur le site et s'informer sur les différentes actions menées.

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

Sur les 27 personnes volontaires, seules 6 ont renvoyé leur fiche d'inscription.



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

Après en avoir parlé autour de lui, Stéphane Thomine signale que le collectif « Demain en Pays de Fayence » semble moins intéressé pour s'impliquer dans l'opération, de même que l'Association Entre Mer et Estérel (EME) localisée à Fréjus. En revanche, l'Association Bio consommateurs Provence par l'intermédiaire de Bernard Astruc, semble bien intéressé à relayer l'information sur l'aire Dracénoise et à participer à l'opération de dépistage.

René Bouchard pense qu'il est nécessaire de structurer ce rassemblement autour de thèmes liés à l'alimentation et au respect de l'Environnement, ou d'activités plus « festives » susceptibles de motiver la participation des citoyens.

**Le prochain rassemblement est prévu le vendredi 1<sup>er</sup> février à 18h30.**

Il est proposé de diffuser un film sur la genèse du mouvement afin de solliciter les bonnes volontés pour aider au financement des analyses.

Emmanuel Devesa se charge de vérifier la disponibilité de la salle du Foyer municipal.

René Bouchard fera un courrier pour demander, pour l'ABI, l'autorisation d'utiliser la Place de la Mairie, une fois par mois, et de disposer d'un peu de matériel (chaises et tables). Pour rédiger ce courrier, il pourra s'appuyer sur celui que William Dumont a déjà rédigé.

Rachel Antiochia propose de faire une soirée « contes » en lien avec la problématique environnementale. Elle pense à l'histoire « Bluettes et Coquelicot ». Il faudrait en proposer une autre pour que cette animation dure environ une heure.

Véronique Tapie nous informe que son mari sait conter et qu'il acceptera de mener cette activité lors du rassemblement du 1<sup>er</sup> mars.

Pour faire circuler l'information et inciter les gens à participer, il sera nécessaire de

- signaler notre action sur le site de « Nous voulons des coquelicots ».
- informer tous les adhérents par mél.
- Réaliser des affiches à disposer dans le village.
- Préparer des visuels pour informer et des pétitions à faire signer.
- Apporter matériel de sonorisation.

## **ARTICLE VAR MATIN sur la REOUVERTURE DES LAURIERS :**

On s'interroge sur l'opportunité de rédiger une réponse officielle de l'ABI. Cette réponse pourrait s'appuyer sur un document rédigé par William dans lequel il déplore l'absence de réponse des institutions à nos différents courriers :

1. Recours gracieux adressé à Monsieur le Préfet.
2. Demande à être associée aux instances de contrôle de la Rehausse au SMIDDEV.

Des propositions sont attendues et une synthèse sera faite.

Certains pensent qu'il est un peu tard pour répondre à cet article. Il serait plus judicieux de réfléchir à un article relatif à la redevance incitative.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

### **REOUVERTURE DES LAURIERS :**

Stéphane Thomine nous a transmis par mél ses observations (texte et photos) quant à la réouverture des Lauriers et après une semaine de fonctionnement, les premiers constats sont édifiants.

Il nous informe qu'un simulacre de pré-tri est opéré à l'entrée du trou par une pelle mécanique avec pince, surdimensionnée qui ramasse ça et là quelques objets (moins de 1% du total des déchets présents). Il n'y a pas de filet mobile pour contenir l'envol des papiers, la clôture est cassée sur une dizaine de mètres, pas de couverture de terre hebdomadaire, pas de ramassage des papiers qui sont éparpillés sur le site.

Stéphane Thomine suggère d'attendre la fin de la semaine pour voir s'ils procéderont à la couverture des déchets par de la terre. Si ce n'est pas fait, il sera nécessaire d'envoyer des courriers aux instances (DREAL, Mairie de BAGNOLS, SMIDDEV, CCPF, Préfecture) pour dénoncer le non-respect des contraintes définies par l'Arrêté préfectoral et par l'Arrêté du 15 février 2016 relatif à l'exploitation d'une ISDND.

C'est une manière de leur faire savoir que l'ABI n'a pas baissé les bras, que nous voyons ce qui se passe et qu'on ne laissera pas faire.

Il faudra certainement leur rappeler l'article L 125-1 du Code de l'Environnement qui précise que « *Toute personne a le droit d'être informée sur les effets préjudiciables pour la santé de l'homme et l'environnement du ramassage, du transport, du traitement, du stockage et du dépôt des déchets ainsi que sur les mesures prises pour prévenir ou compenser ces effets.* »

René Bouchard informe qu'il faudra certainement vérifier si certaines obligations préalables à l'ouverture de la Rehausse ont été respectées comme l'analyse de l'eau du Ronflon, le contrôle de la pose de la géomembrane, le dossier technique qui informe de la fin des travaux d'aménagement...

Marie-Jeanne Gagnaire suggère que l'ABI fasse faire l'analyse de l'eau sans forcément attendre car il semble important de disposer de cette information.

### **REDEVANCE INCITATIVE :**

Il est envisagé de proposer à la correspondante de VAR MATIN un article à paraître pour expliquer les raisons de mise en place de la redevance incitative. On pourra s'appuyer sur le texte rédigé par Stéphane Thomine dans le cadre de l'enquête publique sur la Rehausse ainsi que sur l'article très exhaustif paru dans le « Que choisir » de Février 2018.

Pierre Pimpaud ne croit pas à la mise en œuvre de la RI dans notre région car il signale que de nombreux points de ramassage sur la CCPF sont collectifs et ne permettent pas d'identifier la production individuelle des déchets. Il pense que d'autres dispositifs seront préférables pour favoriser le tri.

Stéphane Thomine pense que c'est le seul moyen d'appliquer le principe « pollueur-payeur » et de diminuer les déchets à la source.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

### **REDEMARRAGE ECOPOLE :**

Rachel Antiochia et Marie-Jeanne GAGNAIRE nous informent que les entreprises se sont pourvues en appel.

Les services de la Préfecture leur ont répondu que le Préfet a émis un arrêté les autorisant à reprendre l'exploitation de manière exceptionnelle pour raison économique.

Marie-Jeanne Gagnaire n'a pas retrouvé cet arrêté sur le site des documents officiels qui sont parus.

Rachel Antiochia précise que la reprise de la procédure et l'étude des premières pièces s'élèvera à 2400€. La totalité du recours nécessitera 9000€.

Elles sont inquiètes quant à leur possibilité de financer cette nouvelle procédure.

Stéphane Thomine propose que l'ABI participe au financement pour montrer son soutien au combat juridique que mène leur association (AFNO). L'ensemble des personnes du Bureau présentes sont d'accord sur le principe. La somme de 1000€ est arrêtée.

Elles remercient chaleureusement l'initiative prise par le Bureau et la solidarité qui est manifestée à l'égard de leur action.

Elles ont appris, avec une certaine surprise, que l'avocat qui représente les entreprises d'Ecopole est aussi celui qui représente la FNE lorsqu'elle engage des procédures. Celui-ci demande l'annulation de tous les jugements pour vice de forme.

### **MARCHES POUR LE CLIMAT – PACTE FINANCE CLIMAT :**

René Bouchard demande si l'ABI ne devrait pas se positionner et relayer la pétition relative au Pacte Finance Climat qui propose de faire financer la transition écologique par la Banque européenne.

Il reconnaît que les avis sont partagés parce que la transition écologique aura elle aussi un coût environnemental avec l'utilisation massive de métaux rares pour fabriquer les batteries de nos appareils électriques. Il pense toutefois que ne rien faire n'est pas non plus la solution. Il n'est pas concevable de revenir à l'âge de pierre pour arrêter le changement climatique, le moyen terme est de limiter ce changement et le livre « Finance, climat, REVEILLEZ-VOUS ! » d'Anne HESSEL, Jean JOUZEL et Pierre LARROUTUROU a le mérite de proposer des solutions concrètes qui nous feront sortir de l'immobilisme actuel.

Il est rappelé que le prochain CA se tiendra le lundi 04 février 2019 à 18h30.

**L'ordre du jour est épuisé, le CA se termine, il est 21h40.**